



Objet : Fiche technique sur l'appui du C2RA à chaque DLA, accompagnant le programme d'activité du C2RA présenté le 3 février en COPIL régional.

DLA 37

Synthèse des orientations du plan d'action en cours de négociation

Période de référence : année 2006

Structures accompagnées	Structures diagnostiquées	Ingénieries individuelles	Ingénieries collectives
100 dont 20 sans diagnostic	60 nouvelles et 18 en suivi soit 78	40 pour un minimum de 30 structures bénéficiaires	4 pour 20 structures bénéficiaires au minimum et 2 en suivi post ingénierie pour 32 structures

Les cibles

- La filière de l'IAE
- Les structures des Pays d'Amboise, Loches, Chinon
- Les structures de la politique de la ville
- Les structures du secteur de l'aide à la personne

Les objectifs qualitatifs

- Favoriser l'ancrage territorial du DLA sur les 3 pays sus cités
- Mettre en œuvre une véritable fonction de suivi
- Mobiliser les partenaires locaux pour l'élargissement des pilotes du DLA et consolider l'activité du DLA auprès des financeurs locaux
- Renforcer le rôle du comité d'appui

Les appuis du C2RA

1) Soutien à l'ancrage territorial

Problématique

Le DLA 37 a expérimenté une action territorialisée sur le Pays d'Amboise et souhaite à la fois conforter cette action et l'étendre à d'autres territoires.

A ce titre, le DLA doit devenir un outil au service du développement local, reconnu par les acteurs et décideurs locaux car l'ancrage territorial du DLA participe de l'élargissement de ses partenaires et financeurs potentiels.

Axes d'appui

Transfert et adaptation de la méthodologie utilisée sur le pays d'AMBOISE vers les autres pays ; Soutien à la mise en œuvre des étapes à finaliser par rapport à l'action 2005 soit

- -programme d'accompagnement mobilisant toutes les ressources utiles à la consolidation et à l'émergence d'activités .
- soutien à la mobilisation des élus
- Organisation et suivi de la mise en œuvre du plan d'accompagnement par réunion régulière d'un comité d'appui territorialisé
- Suivi de l'impact

- Sur les structures de la politique de la ville

Adaptation de la démarche conduite sur les Pays avec, pour objet, à la fois la consolidation des activités et la capacité à produire de la lisibilité pour les décideurs locaux impliqués dans la politique de la ville.

Cela passe par l'identification des besoins de ces décideurs et l'élaboration d'une offre de service partagée avec ceux-ci et les structures. On prendra appui également sur l'expérience conduite par le DLA 28.

2)-Appui sur le secteur de l' aide à la personne

Problématique

Identifier quels sont les besoins sur cette filière, dans une approche territoriale, pour favoriser la consolidation et le développement d'une offre de service adaptée aux besoins des usagers et bien répartie sur le territoire.

Axes d'appui

- Réflexion avec l'Uriopss et le CNAR santé social et médico social sur un diagnostic complémentaire aux études existantes
- Mise à disposition de fonds d'intervention possible sur cette étude par le C2RA
- (sous réserve d'accord de l'Uriopss)

3) Appui technique à l'élargissement du Copil et à la consolidation des partenariats financiers.

Problématique :

L'ancrage territorial du DLA 37, ainsi que ses résultats, doit se traduire, en investissement des acteurs/partenaires.

Axes d'appui

-Soutien à la communication de résultats

-Soutien à la mise en place d'une démarche méthodologique construite avec le groupe pilote restreint et la CDC.

- identification des atouts du DLA et transformation en argumentaire vers les partenaires
- identification des acteurs à contacter
- identification des niveaux de responsabilités
- mise en œuvre et suivi.

L'outil de communication mis à disposition par le niveau régional sera utilisé. et conforté dans cette démarche

4) Mise en œuvre d'une véritable fonction de suivi

Problématique :

Il s'agit d'outiller les pratiques en terme d'évaluation des prestations, de second diagnostic mais aussi de faire évoluer les fonctions du comité d'appui pour qu'il investisse cette thématique.

Par ailleurs cette fonction doit être l'occasion de renforcer l'expertise économique sur certains dossiers et de rechercher l'articulation avec d'autres dispositifs comme Centr'actif ou Cap'asso.

Axes d'appui

- Outillage pour l'évaluation des prestations d'appui
- Formalisation et outillage du diagnostic post accompagnement
- Animation du comité d'appui sur les résultats (dont travail sur la restitution d'un fiche de bilan sur les structures accompagnées).
- Mise en place d'une lettre d'information mensuelle aux membres du Copil et du comité d'appui.
- Formalisation d'une fonction d'accompagnement articulée sur le territoire.

On prendra appui à ce niveau à la fois sur les expériences conduites sur les Pays mais aussi sur les suites opérationnelles données à l'étude conduite par OPUS avec le CNAR financement.

5) Soutien à l'identification des activités de la chargée de mission DLA

Problématique

Le métier de chargé de mission évolue vite et se complexifie au delà du cœur de métier initial. Le DLA 37 en ce qu'il est d'ors et déjà situé sur l'ensemble des activités d'un DLA doit pouvoir les identifier mais aussi répartir ces activités, eu égard à ses objectifs quantitatifs et qualitatifs.

Axes d'appui

- Identification des activités réelles exercées et participation aux réflexions régionales et nationales autour du référentiel d'activité
- Soutien à l'élaboration du plan d'action pour l'atteinte des objectifs pour réflexion avec le groupe pilote restreint.